



DELIBERATION N° 2024-15

Budget Primitif 2024

Extrait du Registre des Délibérations **COMITE SYNDICAL DU 26 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars à 18 h 30, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le dix-neuf mars 2024, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : **45**

Nombre de membres en exercice : **45**

Quorum à atteindre en temps normal : (45/2+1) **23**

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : **30**

Nombre de pouvoirs : **2**

Nombre de suffrages exprimés : **32**

Présents pour le quorum : 30

Mme LEVÊQUE Marie-Claude	Suppléante de	Mme DE PIEDOÛE	CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
Mme DE SOUSA Evelyne	Titulaire		CA Pays de Dreux	BONCOURT
M. DESHAYES Ludovic	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHERISY
Mme DEQUAIRE Sylviane	Suppléante de	Mme PRUNIER-REUTER	CA Pays de Dreux	CRECY-COUVE
Mme DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M. PROVOST Sylvain	Titulaire		CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
Mme STEPHO Annie	Titulaire		CA Pays de Dreux	GARNAY
M. ROY Raymond	Titulaire		CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
M. TOISON Stéphan	Titulaire :		CA Pays de Dreux	MEZIERES-EN-DROUVAIS
M. CHERON Denis	Titulaire		CA Pays de Dreux	MONTREUIL
Mme PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M. MAUFRAIS Aurélien	Titulaire :		CA Pays de Dreux	ROUVRES
M. LUBOW Dominique	Titulaire :		CA Pays de Dreux	St-ANGE-ET-TORCAY
M. GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire		CA Pays de Dreux	St-GEORGES-MOTEL
M. FOUGEROL François	Titulaire		CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
Mme LE BRIS Martine	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M. BINET Eric	Titulaire		CA Pays de Dreux	SOREL-MOUSSEL
M. GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M. MALANDAIN Sylvain	Suppléant de	M. STEPHO	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M. RIGOURD Daniel	Titulaire		CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE

M. QUESNE Gilles	Suppléant de	Mme DEVINCK	CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M. MARTIN Jean-Luc	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
Mme LE GUIL Laëtitia	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M. LEMOINE Stéphane	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M. ROSSIGNOL Patrick	Suppléant de	M. CORRE	CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M. MAILLARD Patrick	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M. BLANCHET Michaël	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M. GALERNE Michel	Suppléant de	M. MOLET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France
Mme VIBOUD Danièle	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie
M. GATINE Jean-Pierre	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie

Absents excusés ayant donné Pouvoir : 2

M. CRASSIN Gérard, titulaire, CC Portes Euréliennes d'Ile de France donne pouvoir à M. LEMOINE
M.VERDIER Jean-François, titulaire, CA Evreux Portes de Normandie donne pouvoir à Mme PATUREL

Absents excusés : 7

M. DAIGREMONT Jérôme	Titulaire		CA Pays de Dreux	ABONDANT
Mme LOISY Pauline	Suppléant de	M. DAIGREMONT	CA Pays de Dreux	ABONDANT
M. ALBERT Christian	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAULNIERES
Mme CHANFRAU Dominique	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme RETAILLEAU Sylviane	Suppléante de	Mme CHANFRAU	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme DEVINCK Jacqueline	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme WEILLER Odile	Suppléante de	M. GOND	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	

Délégués également présents (sans voix délibérative) : 3

M. FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M. ANEST Louis	Suppléant de	M. RIGOURD :	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
M. LETENNEUR Gilbert	Suppléant de	M. GATINE	CA Evreux Portes de Normandie	

Monsieur Denis CHERON est nommé secrétaire de séance.

M. LEMOINE, 1^{er} Vice-président, rappelle à l'assemblée que le budget est un acte fondamental de la gestion du syndicat car c'est celui par lequel le Comité Syndical prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année à venir.

Les modalités d'élaboration, de vote et de contrôle sont organisées par la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions complétées notamment par la loi d'orientation du 6 février 1992 dite « A.T.R. » relative à l'administration Territoriale de la République, le tout codifié dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le budget primitif présente les prévisions et autorisations de dépenses et de recettes de l'exercice. Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère.

Lors de séance du 06 Février 2023, le Comité Syndical a débattu et voté les orientations budgétaires pour l'exercice 2024. A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 soumis à l'adoption des membres du Comité syndical.



M. LEMOINE informe les membres du Comité Syndical que le budget proposé a été réalisé avec reprise des résultats de l'année 2023.

Chacun des délégués a reçu un exemplaire du projet de budget avec la note de synthèse et la convocation.

M. LEMOINE présente à l'assemblée délibérante le BP 2024 qui se vote au chapitre, résumé selon les modalités suivantes :





Dépenses fonctionnement		BP2024
O11	Charges à caractères général	497 302,04
O12	Charges de personnel	331 743,63
65	Autres charges de gestion courant	51 810,00
66	Charges financières	4 013,27
67	Charges exceptionnelles	0,00
O23	Virement à la section d'investissement	973 824,70
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 000,00
68	Provisions	100 000,00
Total		2 108 693,64

Recettes fonctionnement		BP2024
OO2	Résultats de fonct. excédentaire (reprise)	1 186 714,84
O13	Atténuation de charges	1 500,00
70	Produits des services et divers	0,00
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	82 528,80
74	Dotations, subventions	836 950,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00
76	Produits financières	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
Total		2 108 693,64

Dépenses investissement		BP2024
13	Rbt subventions	-
16	Rbt emprunt	19 000,00
20	Immobilisations incorporelles	711 753,33
204	Reste à charge SBV4R	122 000,00
21	Immobilisations corporelles	84 110,68
23	Immobilisations en cours (avances)	150 000,00
O40	Opés d'ordre de transfert entre section	82 528,80
O41	Opés patrimoniales	150 000,00
45	Comptabilité distincte rattachée	1 856 914,28
Total		3 176 307,09

Recettes investissement		BP2024
OO1	Résultat d'investissement excédentaire (reprise)	166 186,92
O21	Virement de la section de fonctionnement	973 824,70
10	FCTVA	1 739,45
13	Subventions	399 539,97
16	Emprunt	300 000,00
20	Régularisation frais d'études antérieurs	
O40	Opés d'ordre de transfert entre section	150 000,00
O41	Opés patrimoniales	150 000,00
45	Comptabilité distincte rattachée	1 035 016,05
Total		3 176 307,09

SBV4R – Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières

5 impasse des Mares 28500 Sainte-Gemme Moronval | Tél. 02 37 82 38 70 | secretariat@sbv4r.fr | www.sbv4r.fr

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur **LEMOINE** ;

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions ;

Vu l'instruction budgétaire M57 ;

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Comité Syndical du 06 février 2024 ;

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 soumis au vote par chapitre ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le Budget Primitif 2024 tel qu'il a été présenté.

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

Le Président,



Daniel RIGOURD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le

Le Président,

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

Daniel RIGOURD